



Syndicat National des Personnels
de l'Education et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse



Secrétariat Régional Grand Nord

Mél : snpespjjsugrandnord@gmail.com

Fédération Syndicale Unitaire

Le SNPES-PJJ/FSU, première organisation syndicale des personnels de la Protection Judiciaire de la jeunesse, alerte depuis de nombreux mois sur les propositions de loi durcissant une nouvelle fois la justice des mineurs.

Cette proposition de loi, portée par le député Attal et adoptée en première lecture le 12 février 2025 à l'Assemblée Nationale sera présentée au Sénat le 25 mars 2025.

Notre organisation professionnelle appelle à s'opposer fermement à ce projet de loi qui vise la Jeunesse de notre pays.

Nous souhaitons élargir le débat avec les professionnel.les de la jeunesse et les organisations militantes afin de se mobiliser ensemble contres ce projet funeste.

Il faut amener le gouvernement Macron et ses soutiens politiques à stopper cette profonde réforme législative qui va pénaliser la jeunesse de notre pays, et notamment celle la plus en difficulté.

Le 25 mars 2025, le SNPES-PJJ/FSU de la Direction Inter-régional Grand-Nord appelle à une manifestation devant le Tribunal de Béthune entre 12h et 14h.

Vous trouverez en annexe la motion du barreau de Béthune.

